



Commission
scolaire de
la Capitale

Le savoir
qui
grandit

Secteur du régulier

Calendrier scolaire Primaire



ÉCOLE
SAINT-
MALO

418 686-4040, poste 4043
(faites le 2 pour la boîte vocale dédiée aux absences)

2019
2020

AOÛT 2019					SEPTEMBRE 2019					OCTOBRE 2019					NOVEMBRE 2019				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	2	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵		1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴					1 ²
5	6	7	8	9	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹⁰	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	4 ³	5 ⁴	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷
12	13	14	15	16	16	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴	14	15 ¹⁰	16 ¹	17 ²	18	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹⁰	14	15
19	20	21	22	23	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵
26	27	28	29	30 ¹	30 ¹⁰					28 ⁸	29 ⁹	30 ¹⁰	31 ¹		25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ¹⁰
DÉCEMBRE 2019					JANVIER 2020					FÉVRIER 2020					MARS 2020				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵			1	2	3						2	3	4	5	6
9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹⁰	6	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	7 ⁸	9	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶
16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	13 ¹⁰	14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	10 ⁹	11 ¹⁰	12 ¹	13 ²	14 ³	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ¹⁰	20 ¹
23	24	25	26	27	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	17 ⁴	18 ⁵	19 ⁶	20 ⁷	21	23 ^{*2}	24 ³	25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶
30	31				27	28 ¹⁰	29 ¹	30 ²	31 ³	24 ⁸	25 ⁹	26 ¹⁰	27 ¹	28 ²	30 ⁷	31 ⁸			
AVRIL 2020					MAI 2020					JUIN 2020									
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V					
		1 ⁹	2 ¹⁰	3 ^{*1}					1 ⁸	1 ^{*7}	2 ⁸	3 ⁹	4 ¹⁰	5 ¹					
6 ²	7 ³	8 ⁴	9 ⁵	10	4 ⁹	5 ¹⁰	6 ¹	7 ²	8 ³	8 ²	9 ³	10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶					
13	14 ⁶	15 ⁷	16 ⁸	17 ⁹	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶	14 ⁷	15	15 ⁷	16 ⁸	17 ⁹	18 ¹⁰	19 ¹					
20 ¹⁰	21 ¹	22 ²	23 ³	24 ⁴	18	19 ⁸	20 ⁹	21 ¹⁰	22 ¹	22 ²	23 ³	24	25	26					
27	28 ⁵	29 ⁶	30 ⁷		25 ²	26 ³	27 ⁴	28 ⁵	29 ⁶	29									

Salon
mon
école
mon
Avenir
Commission scolaire
de la Capitale

DIMANCHE
6 OCTOBRE 2019

LÉGENDE

- Journée de congé
- Journée pédagogique fixe
- Semaine de relâche
- Début d'étape
- Fin d'étape

Début de l'année scolaire: 30 août 2019

Fin de l'année scolaire: 23 juin 2020

* 23 mars 2020: Journée pédagogique annulée en cas d'une 1^{re} fermeture

* 3 avril 2020: Journée pédagogique annulée en cas d'une 2^e fermeture

* 1^{er} juin 2020: Journée pédagogique annulée en cas d'une 3^e fermeture

DATES À RETENIR

Ouverture du service de garde :	Le vendredi 30 août 2019 de 7 h 15 à 17 h 45
Assemblée générale pour tous :	Le mercredi 4 septembre 2019 de 18 h 15 à 19 h
1^{re} rencontre de parents :	Préscolaire 4 et 5 ans : le mercredi 28 août 2019 de 18 h 15 à 19 h Régulier et adaptation : le mercredi 4 septembre 2019 de 19 h 15 à 20 h 15
Prise de photo :	Le mercredi 16 octobre 2019 toute la journée et le jeudi 17 octobre 2019 avant-midi
1^{re} communication aux parents et remise des bulletins :	Le jeudi 10 octobre 2019 Le jeudi 14 novembre 2019 (1 ^{re} étape) Le jeudi 12 mars 2020 (2 ^e étape) Le jeudi 29 juin 2020 (3 ^e étape)

Site Internet de l'école Saint-Malo : <http://cscapitale-ecole-st-malo.ca>

Absences et retards : 418 686-4040, poste 4043 (faites le 2 pour la boîte vocale dédiée aux absences).

Déclaration des maladies infectieuses

Nous vous demandons d'aviser le secrétariat si votre enfant est atteint de l'une des maladies suivantes, car des mesures seront prises dans l'école :

Coqueluche	Gale	Impétigo
5 ^e maladie (érythème infectieux)	Hépatite A	Méningite virale
Infection à méningocoques	Infections à streptocoques et scarlatine	Pédiculose (poux)
Mononucléose	Oreillons Rubéole	Teigne du corps
Rougeole	Varicelle	
Teigne du cuir chevelu	Gastro-entérite	

Vous êtes insatisfait d'un service ou d'une décision rendue?

Soucieuse d'offrir un service à la hauteur des attentes de sa clientèle, la Commission scolaire de la Capitale s'engage à réaliser sa mission dans le respect de ses valeurs tout en visant la satisfaction des élèves et de leurs parents. Si vous êtes insatisfait d'un service ou d'une décision rendue, voici les étapes à suivre :

Étape 1

Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend.

Étape 2

Communiquer avec la direction de l'école ou de l'unité administrative concernée.

Étape 3

Formuler une plainte au secrétaire général de la commission scolaire et, si nécessaire, demander une révision de la décision.

Étape 4

Formuler une plainte au protecteur de l'élève. Adressez votre requête au Protecteur de l'élève par courriel à protecteureleve@cscapitale.qc.ca, par téléphone au 418 686-4040, poste 2121 ou par voie postale à Protecteur de l'élève, Commission scolaire de la Capitale, 1900, rue Côté, Québec (Québec) G1N 3Y5.

Pour obtenir plus d'information sur le processus de règlement d'une plainte, consultez le cscapitale.qc.ca.